Formation habilitation électrique – Personnel électricien NFC18510 - recyclage

Objectifs du stage :
Rappel des points fondamentaux et mises à jour des connaissances des personnes habilitées et définir des tâches et secteurs autorisés.
Pour les entreprises intervenant dans les entreprises utilisatrices : mise à jour des habilitations nécessaires.

Public :
Tout électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, intervention ou essais sur des ouvrages électriques.

Durée : 1,5 jour soit 10H30 heures

Pré-requis : Niveau d'habilitation existant.

Certificat :
Attestation de stage

Animateur :
Formateur spécialisé en sécurité

Méthode Outil :
Formation théorique suivie d'une application pratique sur site. Un contrôle des connaissances est réalisé en fin de formation. A l'issue de la formation un avis et un modèle d'habilitation sont adressés à l'employeur. . Au cours de la formation une documentation est remise à chaque stagiaire.

Plan de stage:

1. **Mise à jour des connaissances :**
 - ✓ Des nouveaux textes et documents parus.
 - ✓ Des nouveaux matériels et équipements utilisés.
 - ✓ Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées.

 Une attention particulière sera nécessaire pour les entreprises intervenantes au sein d'entreprises utilisatrices, pour tenir compte de la variété des situations de travail rencontrées (décret du 20.02.1992).

NOTA

Ce recyclage de connaissances ne supprime pas l'impérieuse obligation d'ajuster les compétences et moyens des intervenants en cas d'évolution rapide des situations de travail.

Access Formation Conseil –10, rue Henri et Antoine Maurras– ZAC Saumaty Séon – 13016 Marseille
Tél. 04 91 11 76 62 – Fax. 04 91 70 47 42
Siret : 502 107 139 00037 – APE : 8559A
Numéro de déclaration d'existence : 93 13 129 64 13